

Formation

tiers
lieux

« Foncier & immobilier : “Sol, brique, baux” »

Comprendre, anticiper et sécuriser les enjeux fonciers, immobiliers et juridiques d'un projet de tiers-lieu, d'espace partagé ou de lieu en transition.

Résumé :

Porter un tiers-lieu, un espace partagé ou un projet d'ESS, ce n'est pas juste trouver un local.

C'est négocier un bail, anticiper des travaux, choisir le bon montage juridique et dialoguer avec les acteurs fonciers. Sans méthode ni repères clairs, les erreurs coûtent du temps, de l'énergie et parfois la viabilité du projet.

Co-portée par Villages Vivants et la Compagnie des Tiers-Lieux, cette formation vous donne les clés pour choisir le bon bail, anticiper les travaux et stabiliser le modèle économique, en toute sécurité. Vous repartez avec une vision claire, des outils concrets et la capacité de décider sereinement face aux enjeux fonciers, juridiques et immobiliers.

Pré-requis :

- Être confronté.e à des problématiques foncières et immobilières
- Avoir une sensibilité pour les espaces communs et l'éco-construction
- Comprendre les enjeux des tiers-lieux

Contenu de la formation :

- La maîtrise d'ouvrage pour les « nuls »
- L'éco-construction des tiers-lieux
- L'urbanisme transitoire et l'occupation temporaire
- L'immobilier des tiers-lieux : gouvernance, montages juridiques, stratégie financière et modèles économiques.
- Temps de co-développement pour questionner et faire avancer le projet de chaque stagiaire

Programme :

J1 : MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LES NULS
(Voc. de base, parcours/AMO, Maîtrise d'oeuvre/Maîtrise d'Usage)

J2 : CONSTRUIRE ÉCOLO, C'EST MALIN !
(enjeux globaux et locaux, matériaux, acteurs, maîtrise des coûts...)

J3 : MODULE D'OUVERTURE
(différents urbanismes, modèles éco., exemples)

J4 : MODÈLES ÉCONOMIQUES DU BÂTIMENT
(aspects financiers, indicateurs, pilotage)

J5 : APPROCHE JURIDIQUE
(modèles de gouvernance du bâtiment, logique de commun, différents baux)



Profil des stagiaires :

- Responsable de tiers-lieux
- Accompagnateurs à la création de tiers-lieux
- Autres parties prenantes issues du public ou du privé
- Professionnels confrontés à un positionnement d'AMO
- Porteur de projet ESS confronté à un positionnement sur une ou plusieurs opérations

Durée de la formation :

- 35 heures / 5 jours consécutifs (9h30-18h)

Dates de la formation :

- Lundi 1, mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2025.

Lieux de la formation :

- Plusieurs lieux de la MEL proximité gare

Tarifs de la formation :

- 2500€ TTC
- 1500€ TTC si vous avez suivi la formation « Piloter un tiers-lieu » ou le Master Parcours "Tiers-Lieux".

Équipe pédagogique :

- Jour 1 et 2 : Laurent Courouble, co-porteurs et Damien Grava du collectif Les Saprophytes
- Jour 3 : Arnaud Idelon, Ancoats
- Jour 4 et 5 : Raphaël Boutin, Villages Vivants

Contact :

cecile@compagnie.tiers-lieux.org



Cofinancé par
l'Union européenne

